



Association  
Vers une Ecologie Citoyenne

CHEVAL-BLANC / MERINDOL  
LES TAILLADES / CAVAILLON

Contact  
Information  
Adhérents

N°15  
Juin 2012

## **Le mot du Président**

Chaque bulletin permet de vous informer des activités passées et à venir de l'AVEC. Ainsi, avez-vous, je l'espère, la possibilité de mieux suivre et d'apprécier les actions que mène l'association, au cours de l'année, en matière de « défense et de protection de la Nature et de l'Environnement ».

Par ailleurs, l'équipe de rédaction profite de ce support d'information pour soumettre à votre réflexion des dossiers sur des thèmes en lien avec notre engagement associatif et à propos desquels une démarche citoyenne est possible..... donc souhaitable pour ne pas dire indispensable !!

Autant que faire se peut, ces dossiers sont présentés avec la « neutralité » à laquelle nous sommes attachés, fidèles en cela aux statuts de l'association.

Cela n'est pas toujours simple..... en particulier quand il s'agit de sujets ayant une connotation « politique » forte. Avec le risque, si nous ne prenons pas parti, d'être considérés en marge d'actions écologiques que nous devons soutenir par ailleurs !

Personnellement, je continue à penser, qu'en matière d'information, le rôle de l'équipe dirigeante est de livrer le maximum d'éléments, puisés à différentes sources, ensuite... libre à chacun de se faire sa propre opinion !!

C'est le cas du dossier sur « l'ENERGIE » du présent dossier. Nous avons longtemps hésité à aborder ce sujet, tant il nous paraissait difficile de rester « neutres » en la matière. Pour autant, ne pas en parler nous tiendrait à l'écart du « débat citoyen » que nous appelons de nos vœux. Seul moyen, à mes yeux, pour que se dégage un mouvement en faveur d'un « modèle de société » qui réponde aux aspirations de la majorité des citoyens et non pas uniquement aux « diktats » d'experts en tous genres... ! Voilà, à mon sens, le véritable enjeu.

Bonne lecture. En toute amitié.

Roger Castellani

## **Le dossier : La crise ... énergétique ?**

La crise, la crise, la crise ... pas un jour sans l'évocation d'une situation de crise : crise financière, crise économique, crise de confiance, crise de société ... et si la crise était aussi énergétique ?

Bien sûr la question de l'énergie est souvent évoquée dans le domaine de l'écologie et dans ses conséquences environnementales : épuisement des ressources naturelles, réchauffement climatique, impact sur l'environnement mais la production de l'énergie et son utilisation va bien au-delà. Ce volet de l'activité humaine est aussi au cœur de l'organisation de la société et de son économie, il interroge et conditionne fortement notre vie quotidienne ainsi que le futur de notre société. Cette question est donc fondamentale pour définir notre mode de vie et les grandes orientations que nous souhaitons donner à notre société mais aussi à la communauté humaine sur notre petite terre...

Cette question est tellement importante et complexe qu'il faut rester humble sur les analyses que nous pouvons faire dans ce domaine mais il nous a semblé pourtant souhaitable d'ouvrir quand même ce débat pour évoquer quelques points forts et susciter la réflexion de chacun. Cela nous a paru d'autant plus important que la dernière campagne présidentielle a mis sur le devant de la scène, de manière particulièrement conflictuelle, la question de l'avenir de l'énergie nucléaire. Une association environnementale comme la nôtre se doit de réfléchir sur une telle question même si son objet essentiellement local ne l'oblige pas à prendre position de manière tranchée sur un sujet aussi complexe et d'ampleur nationale.

Tout d'abord quelques constats :

*Le Ministère de l'écologie a publié le 4 juillet 2011 des statistiques montrant que la part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité n'était que de 14,6 % en 2010. Or, en 1997, l'année servant de référence, cette part était déjà de 15%. En France, les énergies renouvelables semblent donc stagner et cela malgré les discours officiels !*

*Vendredi 25 et samedi 26 mai, à la mi-journée, pas moins de 22 000 mégawatts (MW) ont été produits par les panneaux solaires installés en Allemagne. Il s'agit du record mondial de production d'énergie solaire, équivalent pendant plusieurs heures chaque jour à la production d'électricité de 20 centrales nucléaires, soit la moitié de la consommation électrique allemande. Nos voisins allemands confirment ainsi clairement leur place de premier pays producteur d'énergie solaire au monde, avec près de 25 000 MW de capacité installée, soit dix fois plus qu'en France. A elle seule, l'Allemagne produit autant d'électricité solaire que le reste du monde.*

*Un an après la catastrophe de Fukushima, au Japon, seuls 13% des Français se disent "opposés" au recours à l'énergie nucléaire, alors qu'ils étaient 20% en juillet 2011, selon un sondage Ifop publié le 9 mars 2012. La grande majorité des personnes interrogées se répartissent entre celles qui sont favorables au nucléaire (37%) et les hésitants (36%), avec d'importantes variations en fonction des sympathies politiques, selon cette enquête : la plus importante proportion de personnes pro-nucléaire se retrouve chez les sympathisants UMP (71% de favorables, 23% d'hésitants et 1% d'opposants). Les sympathisants socialistes sont majoritairement hésitants (47%, contre 31% de favorables et 15% d'opposants), alors que ceux d'Europe Ecologie-Les Verts sont plutôt antinucléaires (45%, contre 34% d'hésitants et 18% de favorables).*

*Début 2012, entre les réacteurs défectueux, hors service, en test ou en maintenance, seulement 4 réacteurs étaient encore en activité, sur les 54 réacteurs nucléaires que compte le Japon, soit seulement 7,5% du parc. Finalement, le dernier réacteur nucléaire encore actif (Tomari 3), au nord du Japon a arrêté sa production électrique samedi 5 mai 2012 pour maintenance. De nombreuses autres tranches nucléaires, arrêtées aussi pour entretien obligatoire, après 13 mois de fonctionnement en continu, n'ont pu redémarrer jusqu'à présent : les autorités veulent au préalable leur faire passer des tests de résistance et obtenir l'aval des élus locaux. En effet, l'opinion publique, très affectée par cette catastrophe considérée jusqu'alors comme impensable, n'engage pas les gouverneurs de région à redémarrer les réacteurs, malgré les pressions du gouvernement, des industriels et des fournisseurs d'électricité.*

*La Fondation Nicolas Hulot a déclaré : Le paysage énergétique mondial, un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima, est marqué par des tensions croissantes sur le prix du pétrole. La nécessité d'une évolution globale de notre modèle, pour faire face aux défis climatique et social, dans un contexte où la pauvreté énergétique grandit, est toujours aussi prégnante. En France, l'après Fukushima a été marqué par d'importants questionnements sur la place du nucléaire dans le bouquet électrique, mais aussi par l'accroissement des difficultés des ménages à s'acquitter de leurs factures d'énergie, avec l'envolée des prix du carburant à la pompe et les hausses régulières du gaz et du fioul de chauffage. Les actions d'efficacité énergétique et de sobriété ne sont toujours pas au cœur des politiques publiques, comme en témoigne l'échec relatif de la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, qui a accouché... de quelques mesures incapables de changer la donne.*

*Le président de la FNE (à laquelle nous sommes rattachée) a déclaré : Un des premiers résultats tangibles de notre action de plaidoyer est l'organisation dans les semaines à venir, si la majorité est confirmée lors des législatives, d'une négociation sur l'énergie, actuellement intitulée « conférence sur la transition énergétique ». La question de l'énergie et la sortie de la précarité énergétique sont parmi les chantiers prioritaires de notre appel des 3000.*

*La question de l'énergie est bien au cœur de notre futur et des débats engagés par nos sociétés. Notre développement s'est fait dans le siècle dernier sur une énergie abondante et bon marché, c'est fini. Est-ce pour autant la fin de notre qualité de vie et de notre richesse ? Peut-être, si nous ne sommes pas capables d'anticiper et de bâtir des réponses appropriées ? Par contre, il est sûr que c'est la fin de nos modèles économiques actuels et de nos mauvais comportements en la matière. Au-delà du caractère insoutenable de ces modèles sur le plan environnemental, certains économistes avancent même que c'est la perte d'autonomie énergétique de nos pays européens qui explique en partie leur crise économique actuelle.*

En effet nos économies sont de plus en plus dépendantes d'une énergie produite ailleurs et de plus en plus coûteuse. La dépendance énergétique des 27 Etats européens est passée de 45 % en 1999 à 54 % en 2009, seul le Danemark est autosuffisant. La France affiche quant à elle une dépendance énergétique de seulement 51 %. Cette indépendance serait beaucoup plus faible si l'énergie nucléaire n'était pas considérée comme locale, alors qu'elle repose totalement sur l'importation de l'uranium. Mais cela fait aussi fi de ce que ce calcul porte sur l'énergie produite et non pas sur l'énergie utilisée, hors les 2 tiers de l'énergie nucléaire partent en chaleur, perdus dans l'environnement, lors de la production de l'électricité.

Si le développement des énergies renouvelables est une des réponses à ce défi, leur progression lente et difficile ne peut pas régler cette crise énergétique. Les pistes de l'efficacité énergétique (produire et consommer mieux) et de la sobriété (consommer moins) apparaissent plus efficaces et constituent notamment la principale option du scénario développé par l'association Négawatt. Dans ce domaine la France est mal placée, tout juste dans la moyenne derrière l'Italie, la Suède et l'Allemagne mais loin du Danemark qui est le champion en Europe dans ce domaine (diminution de sa consommation de pétrole de 27 % depuis 2000). Des efforts sont donc à faire. Ils nécessiteront des décisions d'ensemble mais aussi une implication de tous les acteurs et donc notamment de chacun de nous pour maîtriser nos consommations, acheter de manière responsable, être attentifs à nos comportements et participer à la définition d'une politique énergétique nouvelle et ambitieuse.

Dans un premier temps, quelques actions immédiates : choisir un fournisseur d'électricité renouvelable, baisser son chauffage, éteindre les veilles des appareils électroniques, privilégier le soleil pour s'éclairer et se chauffer... Pour plus d'informations voir les sites ci-dessous :

Ecologique, coopératif et citoyen : Enercoop est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner directement et à 100% auprès de producteurs d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et biogaz). Ses bénéfices sont réinvestis dans les énergies renouvelables. Il est aussi le seul fournisseur d'électricité sous forme coopérative. Reconnu d'Utilité Sociale et d'Intérêt Collectif, il est également agréé par l'État comme Entreprise Solidaire. Pour plus d'information : <http://www.enercoop.fr>

Pour les bons gestes d'économie d'énergie consultez le site de l'ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr>

## **Les activités passées**

### **Sur la Région**

#### **Forum sur l'eau**

Roger et Paul ont rendu visite au FAME le 16 mars au Dock des Suds. Ce forum était une réponse alternative au forum mondial de l'eau qui se tenait en parallèle à Marseille.

Beaucoup d'animations, de conférences et de forums dans une ambiance de grand marché coloré. Deux interventions ont retenu particulièrement leur attention. Dans une première conférence, un canadien expliquait comment, au Québec, le service public de l'eau était organisé. Pas de compteurs d'eau chez les particuliers juste un forfait à payer. Il jugeait que ce système était finalement plus économique... ?

Ensuite, au cours d'un forum organisé par Via Campesina, des agriculteurs venus des pays du Sud (Mexique, Mali, Inde, Bangladesh) ont expliqué comment la pression des Etats du Nord et de grandes multinationales pour imposer des cultures d'exportation irriguées aux paysans du sud (aux dépens de leurs cultures vivrières) étaient une manière de confisquer l'usage de leur eau.

#### **FNE PACA**

Rien de particulier, si ce n'est l'organisation de séances d'information et de formation à l'intention des associations sur des thèmes tels que l'agriculture, l'eau, le code de l'Environnement... séances auxquelles il nous est toujours difficile de participer compte tenu de nos moyens humains.

## **Sur le Département**

### **Réunion CIVAM**

Le 5 avril nous avons participé à Avignon au forum interrégional du réseau CIVAM ( Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural ) de Languedoc- Roussillon -Paca sur le thème « échanger et s'organiser pour une agriculture durable en méditerranée ».

Journée riche d'enseignements grâce aux différentes interventions d'experts, d'agriculteurs et des travaux en ateliers. Un constat : la profession s'organise mieux que nous le pensions..... !

### **Plan départemental déchets**

Le Conseil Général semble enfin avoir pris à bras le corps la révision du plan départemental des déchets. Déjà l'intitulé du plan « Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux de Vaucluse », abandonnant la notion de « Plan d'élimination », respecte mieux une approche responsable du problème. Une réelle concertation, impliquant, entre autre, les associations, a aussi été engagée sous la forme de 3 groupes de travail, ayant respectivement pour thème :

- La prévention
- La collecte
- Le traitement

L'AVEC participe à ces 3 groupes ainsi qu'à la commission consultative d'élaboration du plan.

Le groupe prévention s'est réuni le 10 mai. Il a été consacré à la définition d'un programme de prévention, aux outils de communication et aux objectifs qu'il convient de se fixer. Par ailleurs, 2 collectivités (CC/PLD et SIRTOM d'Apt) engagées dans un programme de prévention ont fait part de leurs expériences. La prochaine réunion aura lieu le 12 juin prochain et portera sur « les recommandations en matière de prévention »

Le groupe traitement, s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin pour une visite de 2 sites de traitement : l'usine d'incinération de Vedène et son centre de tri sélectif et le CET d'Orange avec sa valorisation de biogaz. La prochaine réunion aura lieu le 29 juin prochain et portera sur « Panorama des traitements – pertinence au regard du Vaucluse »

La commission consultative a tenu une séance le 11 mai pour faire le point sur le diagnostic et l'avancement de l'étude.

Les choses pour l'instant avancent dans le bon sens et les associations sont écoutées, pourvu que ça dure !!

### **AG FNE 84**

Le 16 mars nous avons participé à l'Assemblée Générale annuelle de notre fédération départementale. La présentation des différents rapports ( moral, activités, financier) et les échanges qui ont suivi, ont confirmé le dynamisme et la bonne santé de la fédération qui s'est résolument engagée dans le soutien et l'aide aux associations-membres. Un exemple : le 3 mai dernier, Anne Marie Hello de l'AVEC a pu bénéficier d'une formation juridique sur le droit de l'Environnement, organisée par la fédération.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration, composé de Nicole Bernard, Jean-Paul Bonneau, Agnès Boutonnet, Béatrice Coutaz-Repland, Olivier Guyomard, Jacques Paget, Mireille Ruat et Didier Saintomer a procédé au renouvellement du bureau :

- Présidente : Nicole Bernard
- Vice-président : Jean-Paul Bonneau
- Trésorier : Didier Saintomer
- Secrétaire : Agnès Boutonnet
- Vice-trésorier : Jacques Paget

Béatrice Coutaz-Repland reste en charge du Baromètre du Développement Durable.

Un grand merci à Jean Paul pour ce qu'il a fait à tête de la fédération et tous nos vœux de réussite à Nicole dont nous ne doutons pas qu'elle saura tenir le bon cap !!

## **Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP84)**

Le 25 février notre comité a réuni les présidents des associations affiliées à la Fédération Française de Randonnée. Cela a permis d'échanger utilement sur certaines difficultés rencontrées, en particulier, en matière de renouvellement et d'engagement de bénévoles. Par ailleurs, il a été confirmé la nécessité du certificat médical pour pratiquer la randonnée en toute sécurité !!

## **Sur le Parc du Luberon (PNRL)**

### **Conseil des Associations**

Réuni le 22 juin à la maison du Parc à Apt, le Conseil procédera au renouvellement des mandats de ses membres. A cette occasion, notre président Roger Castellani, annoncera son intention de ne pas postuler pour un nouveau mandat. En effet, après 16 années d'activités au sein de cette structure de concertation dont 11 en tant que président, il estime qu'il est temps et de son devoir de laisser à un autre membre le soin d'assumer cette responsabilité.

Bien sûr, cette décision ne remet pas en cause l'adhésion de l'AVEC au Conseil.

### **Commission Locale de l'Eau**

La CLE a pour mission principale de procéder à la révision du SAGE (Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau) concernant le bassin du Coulon-Calavon.

Pour la réalisation de ce travail, deux études majeures sont sur le point de s'achever. La première doit permettre de savoir quel volume d'eau il est possible de prélever dans la rivière et dans la nappe qui l'accompagne sans porter atteinte à son équilibre. Les premiers résultats de cette étude ont été communiqués aux acteurs lors d'une réunion qui s'est tenue le 23 mai, montrant un état des lieux précis de ce qui est actuellement prélevé. En septembre le bureau d'étude pourra présenter différents scénarios qui montreront ce qui peut être prélevé dans les différents secteurs de la rivière, compte tenu de la période de l'année et des données climatiques qui peuvent varier. Cela permet de tenir compte d'un scénario possible d'assèchement climatique.

La deuxième étude a pour objet de définir l'espace de mobilité de la rivière. Elle permet de délimiter l'espace souhaitable où la rivière peut divaguer. Un minimum de divagation est en effet nécessaire faute de quoi, la rivière s'enfonçait avec les problèmes que cela peut entraîner pour les ponts et les digues. L'enfoncement de la rivière provoque aussi celui de la nappe phréatique qui l'accompagne et donc du niveau de profondeur de l'eau dans les puits et forages. Le 18 juin, les résultats seront communiqués aux acteurs et en septembre le bureau d'étude présentera quelques actions envisagées pour rendre à la rivière son espace de mobilité.

Ces deux études étaient essentielles pour la poursuite du travail de la CLE. Il s'agit donc désormais de rédiger le nouveau Sage sur la base d'un plan qui a été approuvé en novembre 2011. L'objectif est d'écrire un texte qui soit efficace (le Sage sera un document opposable aux tiers comme les PLU). Aussi, fin juin, une réunion de « formation juridique » aura lieu pour permettre au membre de la CLE de produire un texte juridiquement applicable. Des réunions de concertation auront lieu fin septembre autour du nouveau texte avant qu'il ne soit finalisé.

## **Sur la Communauté de Communes (CC/PLD)**

### **Nettoyage de printemps**

Comme chaque année l'AVEC a participé à l'opération « nettoyage de printemps » notamment sur la commune de Cheval Blanc où il a été procédé au ramassage des déchets sur les berges de la Durance, par environ 35 bénévoles fortement motivés. Un constat l'importance des déchets plastiques entraînés par le vent ou les cours d'eau et qui finissent accrochés dans les arbres et les buissons. On peut souhaiter des décorations plus esthétiques, surtout quand on connaît la durée de vie particulièrement longue de ce type de déchets ! Alors usons le plus modérément possible d'objets en plastique (sac, film, bâche ...) et surtout soyons très attentifs à leur élimination pour éviter qu'ils polluent notre paysage pendant des années.

Dans ce cadre saluons l'initiative de la CC PLD qui a élargi les consignes de tri des emballages pour recycler un plus grand nombre d'emballages plastiques par la collecte sélective.

A noter notre participation à cette opération dans les jardins du Grenouillet à Cavaillon où nous nous sommes retrouvés avec 2 membres de l'AVEC et un agent technique... c'est peu dire notre déception devant cette absence de volontaires sur ce site ouvert au public.

## SCOT

Comme suite à la proposition du Syndicat, les associations impliquées ont été invitées à faire part de leurs observations sur le Document d'Orientation Général du SCoT qui définit les préconisations et les recommandations à respecter par les PLU et les opérations d'aménagement. Même, si toutes les remarques n'ont pu être retenues, le document final est satisfaisant sur de nombreux points et prend en compte les préoccupations des associations et notamment celles de l'AVEC.

Suite à la réunion publique tenue au Thor le 15 mai dernier, les élus du SCoT ont arrêté le projet de SCoT le 23 mai 2012. Le projet de SCoT est actuellement mis à la consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Conseil Général, Région, Consulaires, communes, EPCI...) pour une durée de 3 mois. A l'issue de cette période se déroulera l'enquête publique du SCoT (à priori mi-septembre/mi-octobre) au cours de laquelle tout un chacun pourra émettre ses observations (à suivre...).

Vous pouvez d'ores et déjà consulter les documents du SCoT Arrêté sur le site Internet du syndicat mixte [www.scot-cavaillon-coustellet-islesurlasorgue.com](http://www.scot-cavaillon-coustellet-islesurlasorgue.com)

Enfin notre territoire devrait être couvert, à court terme, par un document d'aménagement adapté aux enjeux actuels et fixant des objectifs pertinents pour un développement équilibré et plus respectueux des enjeux environnementaux. Il reste cependant, à notre avis, plusieurs points où les préconisations restent trop timides ou franchement inacceptables..... comme sur le maintien du projet commercial de la Voguette.

### Commission consultative du Syndicat Durance Ventoux

#### Réunion du 12 décembre 2011 concernant le prix de l'eau.

Le Syndicat a fait état des négociations menées avec la SDEI concernant le prix de l'eau. Comme le prévoit la convention signée en 2008 entre le Syndicat et la SDEI, cette dernière souhaitait augmenter les tarifs en raison de la baisse de 7,5% des volumes d'eau facturés. Cette clause aboutit d'ailleurs au paradoxe suivant : si le consommateur fait des efforts pour réduire sa consommation, il est pénalisé par une augmentation de sa facture !

Nous sommes donc satisfaits de la fermeté dont a fait preuve le Syndicat qui au terme d'après négociations a réussi à limiter les augmentations et a décidé de compenser partiellement l'impact tarifaire par une réduction de son propre tarif pour la tranche de consommation de 0 à 60 m<sup>3</sup> par semestre, qui correspond au besoin essentiel d'une famille de 4 personnes. Voici en euro les tarifs prévus pour 2012 :

	Tarifs 2011	Tarifs 2012
<b>Part Syndicat</b>		
Abonnement annuel	16,00	16,00
Consommation (0 à 60 m <sup>3</sup> /semestre)	0,36	0,3454
Consommation (>60 m <sup>3</sup> /semestre)	0,63	0,6907
<b>Part SDEI</b>		
Abonnement annuel	20,98	21,72
Consommation (0 à 60 m <sup>3</sup> /semestre)	0,3642	0,4243
Consommation (>60 m <sup>3</sup> /semestre)	0,5884	0,6857

Bien que les comparaisons soient difficiles à établir, il semble que les tarifs restent avantageux par rapport à ceux pratiqués, ailleurs, dans notre région. Il est vrai cependant que dans notre territoire l'accès aux ressources abondantes de la nappe durancienne est assez aisé.

Enfin, il a été fait état de la nécessité d'accélérer, à l'avenir, les efforts pour renouveler les réseaux.

### Dossier Pôle santé

Dans le cadre du projet du Pôle santé de Cavaillon, l'AVEC a participé à l'enquête publique de DUP et de mise en compatibilité du POS et du schéma directeur. Bien que favorable au principe d'un pôle santé, retenu dans le PADD du SCOT, permettant d'améliorer les services à la population dans ce domaine et de créer une synergie entre les équipements de santé existant sur le territoire de l'agglomération de Cavaillon, nous avons émis un avis défavorable à ce dossier dans sa forme actuelle pour les raisons suivantes :

- Une fois de plus le développement urbain de Cavaillon est envisagé sans soucis de préservation de l'activité agricole et du respect du classement en zone agricole figurant au POS et au schéma directeur de terres irriguées. Cette raison a entraîné l'avis défavorable de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles. (CDCEA).

- Ce projet contribue, une fois de plus, à l'étalement urbain sans orientations précises sur une politique claire et durable de développement de l'agglomération.
- Le terrain d'emprise de l'opération est traversé par une infrastructure importante pour l'irrigation des terres de Cavailon. L'impact sur cet équipement n'est pas suffisamment pris en compte sur cette infrastructure.
- La desserte de cet équipement majeur pour la population n'est envisagée que sous l'angle de la desserte en véhicule individuel motorisé et n'examine pas sa desserte par des modes « doux » : transport public, bicyclette, accès piéton ...

## **Gaz de schiste**

Bien sûr ça continue !!! La loi est toujours en vigueur, la fracturation hydraulique est toujours interdite en France...mais la porte reste grande ouverte de part cette loi, à des « forages scientifiques ».

L'industrie pétrolière s'organise « *Le groupement des entreprises et professionnels de la filière des hydrocarbures, le GEP-AFTP, a annoncé ce vendredi 25 mai le lancement d'un « comité de réflexion » sur l'extraction du gaz de schiste, afin d'apporter des « réponses dépassionnées » sur ce sujet hautement sensible.* Ce comité, constitué d'ingénieurs, de géologues, de techniciens et d'économistes, a pour objectif « d'apporter des réponses factuelles, techniques et dépassionnées aux principales questions soulevées » par l'exploitation de cette source d'énergie non conventionnelle, a indiqué le groupement dans un communiqué. »

Par Ailleurs, l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) soutient cette démarche. « L'AIE a présenté des règles de bonne conduite pour surmonter l'opposition aux hydrocarbures non-conventionnels et atteindre l'âge d'or du gaz. Une stratégie qui, si elle s'appliquait, pourrait pénaliser les énergies renouvelables. »

Concrètement nous comptons à ce jour en France : 92 permis en cours d'instruction dont celui de Gargas qui s'appelle désormais permis Calavon. La ministre de l'écologie, Madame Nicole BRICQ, a promis la transparence sur les permis de recherche d'hydrocarbure. Nous pouvons dès à présent consulter la carte de France de l'intégralité des permis sur : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) Rubrique énergies et climat / énergies.

Dans la région PACA, le 18 mars une réunion des élu(e)s s'est tenue à TOURTOUR dans le Var touché par le permis de Brignoles. Le 30 mai une réunion a eu lieu à Coustellet à l'initiative du collectif citoyen avec l'appui du collectif des élu(e)s du 84. La mobilisation reste de mise pour éviter cette catastrophe écologique et humaine.

## **Activités thématiques**

### **Visites du 28 mars à Apt**

#### **Visite du musée de géologie du parc du Luberon**

Au cœur de la vieille ville d'Apt, la maison du Parc du Luberon nous a accueillis dans son hôtel particulier du 18° siècle. Stéphan Legal, chargé de mission, nous a présenté la riche collection de fossiles témoignant des différents étages de l'histoire géologique du Luberon. Nous avons remonté le temps d'abord avec des gisements fossilifères exceptionnels, une multitude de poissons et un oiseau particulièrement bien conservé, puis dans la cave voûtée, nous avons admiré l'incroyable histoire géologique, rythmée par les allers retours de la mer avec son cortège de fossiles, d'ammonites en tous genres. On comprend que ce musée fasse partie des géoparks soutenus par L'UNESCO.

#### **Visite de la fondation Blachère ( APT)**

L'après-midi, nous avons visité cette fondation, devenue en 8 ans d'existence, l'une des principales vitrines européennes pour les artistes contemporains africains. Son fondateur, Jean Paul Blachère, victime d'un accident de la route à 33 ans qui le condamna à tout jamais au fauteuil roulant, puisera la force de se reconstruire dans son entreprise familiale et dans la découverte de l'Afrique.

Nous avons visité une exposition sur le thème de la boxe, puis nous avons rejoint la boutique d'où nous avons ramené quelques souvenirs. Après avoir déjeuné à la fondation, quelques-uns d'entre nous se sont dirigés vers la Maison du Département du Pays d'Apt, où les attendait une très belle exposition de photos : « Le paysage entre Lacoste et Bonnieux » suivie de la conférence de Crystal Woodward « Le paysage du Luberon, Art, Agriculture et Valeurs Humaines » aussi appréciée que les gourmandises qui ont clôturé la soirée.

## **Visite Provence Agrégats**

Le 18 avril, un circuit pédestre sécurisé nous a fait découvrir l'exploitation des gravières et sablières avec extraction d'argiles et de kaolin. Nous avons admiré les minéraux décoratifs et écologiques de tous les gabarits, allant du blanc quartz au rouge Tolosa porphyre, et des gravillons de toutes formes convenant pour les rocailles, jardins secs ou méditerranéens.

Nous avons particulièrement apprécié les démarches de cette carrière, pour maîtriser les impacts environnementaux : signature de la Charte de l'Environnement des Industries des Carrières, engagement basé sur le volontariat en 2009. Provence Agrégats continue d'améliorer son fonctionnement dans le respect de l'environnement, et son directeur, nous attend bientôt pour une prochaine visite dans le pays d'Aix.

## **Journée intercommunale de marche**

La pluie diluvienne de la veille et le temps menaçant du matin ont totalement démobilisé nos marcheurs !

Personne au rendez-vous de 9 h !!! Et seulement 9 personnes au rendez-vous de 10 h... ce parcours s'est effectué très agréablement et comme prévu les agents ONF nous ont rejoint à la Maison forestière de la Font de l'Orme, pour l'apéritif et le repas tiré du sac. Les non-marcheurs que nous avons conviés pour le pique nique en commun ont également déclaré forfait... !

Nous voulons penser que cet échec est seulement imputable au facteur intempérie, il est cependant à noter une participation de plus en plus faible à nos sorties rando. Il est certain que les activités de tous ordres, proposées sur notre territoire se sont multipliées, les obligations familiales et autres empêchements font que nos randonnées atteignent ou dépassent que fort rarement une dizaine de participants.

Faudra-t-il changer de formule ? A vous de nous le dire !!!!!!!

Le week-end programmé en juin n'a pas pu se réaliser la date se télescopant avec une autre manifestation où nous sommes présents : le salon écocitoyen de Mérindol, qui en dernière minute a été repoussé en septembre. Nous souhaitons, pour l'instant, maintenir cette traditionnelle sortie de deux jours en « balade-rando » et proposons un week-end en Ardèche les 22 et 23 septembre.

## **ACTIVITES à venir**

### **Programme des marches 2<sup>ème</sup> semestre 2012**

- 2 sept. - Lagarde d'Apt – 11 km facile
- 22 et 23 septembre week-end en Ardèche
- 7 oct. - Le Garn – gorges de l'Ardèche – 14 km montée sportive
- 4 nov. - Caromb Lac du Paty – 12 km facile/moyenne
- 9 déc. - Maussane les Alpilles – 12 km facile
- 13 janv. – Murs vallon et grottes de Bérigoules – 11 km facile

### **En préparation**

Il est en cours de préparation les visites suivantes :

- Travaux du Coulon
- Conservatoire des plantes tinctoriales
- Maison de l'eau de Barjol
- Jardins familiaux du Thor
- Station d'épuration de Marseille

Les dates seront fixées en fonction des disponibilités des sites et des contraintes d'organisation. Une information spécifique sera diffusée en temps utile.

### **Autres rendez-vous**

- 8 septembre : Forum associations Cheval Blanc
- 8 septembre : Journée des associations Cavaillon
- 15 et 16 septembre rencontres écocitoyennes de Mérindol
- 27 septembre : Intervention à l'atelier/ Durance organisé par FNE/PACA à Manosque
- 7 octobre : 65e Journée Vauclusienne de la Randonnée Pédestre
- février 2013 : AG AVEC à Mérindol



## **Les contacts entre nous**

### **Site Internet AVEC**

Après bien des difficultés, le site de l'association est enfin disponible, n'hésitez pas à le consulter pour avoir une information complète sur l'association et son activité et faites le connaître aux personnes qui pourraient être intéressées. Pour cela taper : <http://www.assos-avec.fr>.

Bien sûr il est perfectible, n'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos suggestions pour son amélioration. Nous espérons qu'il sera un vecteur utile pour diffuser l'information de l'association vers ses membres mais aussi en direction du grand public. Cet outil doit permettre d'accroître la visibilité de l'association et de lui permettre de toucher un plus grand nombre d'habitants de notre territoire.

Si quelqu'un est intéressé à participer aux mises à jour et à la vie du site merci de le préciser pour bénéficier de la formation. Sinon bonne consultation.

### **Assemblée générale du 20/01**

L'A.G. s'est globalement bien passée – un regret cependant : la ville de Cavaillon qui nous recevait, n'était pas représentée, ni la C.C.P.L.D. Par contre le Président et le directeur du Siéceutom étaient présents.

La participation a été satisfaisante : 26 présents et 35 pouvoirs sur 80 membres. Cependant il a été manifesté l'inquiétude engendrée par la diminution du « noyau actif » de l'association. Cela risque de rendre plus difficile les actions futures et la réponse aux multiples sollicitations qui s'adressent à l'AVEC..

Cette assemblée a été l'occasion de faire le point de l'action de l'association pour l'année écoulée : agriculture, eau, déchets, gaz de schiste, ...

### **Conseil d'administration du 11/02**

Il a été tiré le bilan de l'assemblée générale, un effort sur la communication et la participation des présents sera recherchée. Il a été procédé à l'élection des membres du bureau :

- Président : Roger Castellani
- Vice-président : Jean Luc Benoit
- Secrétaire : Josette Serre
- Trésorière : Florence Castel-Huchede

Il a été procédé à l'organisation des commissions :

- 1) Information – Communication – Responsable : Jean Luc BENOIT – Brigitte BIOUSSE - Claude CHARIER – Paul NICOLAS - Josette SERRE -
- 2) Sorties –Responsable: Catherine TALBOTIER  
Florence CASTEL-HUCHEDE - -
- 3) Rando - Responsable : Max CASTEL. En ce qui concerne la rando, Max sera épaulé par Yves Marin, et Josette Serre en « secours ».

Il a été préparé les activités du 2eme semestre 2012 et fait le point sur les dossiers en cours.

### **Conseil d'administration du 08/06**

Ce conseil a fait le point sur les activités du semestre écoulé et sur la préparation des activités à venir : randonnée, visites, manifestations... Cette réunion a permis de valider la mise en service du site Internet de l'association et de finaliser le présent bulletin. Un examen a aussi été fait sur l'exécution du budget, nous sommes actuellement 71 adhérents.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'un tour d'horizon des dossiers en cours.

## **Les adresses utiles**

Le Comité départemental de Randonnée Pédestre nous a annoncé la reprise totale de son site Internet. Plus convivial, ce nouveau site permettra des mises à jour plus rapide et plus facile. Il ne vous reste plus qu'à consulter [www.rando84.com](http://www.rando84.com)!